

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Chofsim



Au Puits de La Paracha

Choftim

« Ne les crains pas » : grâce à la confiance en D., l'homme s'attire la bienveillance Divine et la délivrance

« Lorsque tu sortiras en guerre contre tes ennemis et que tu verras des chevaux, des chars et un peuple plus nombreux que toi, ne les crains pas. » (20, 1)

Ce verset, écrit Rabénou Yona (Chaaaré Techouva 3, 32), vient enjoindre celui qui verrait une épreuve sur le point de l'atteindre à garder confiance dans la délivrance d'Hachem, comme il est dit : *« Elle est toute proche la délivrance pour ceux qui le craignent. » (Téhilim 85, 10)*

(Par cela, la Torah indique également à l'homme que le moyen de vaincre ses ennemis dans une guerre est de ne pas les craindre. La confiance en D. est en effet l'arme la plus sûre et elle ne concerne d'ailleurs pas seulement l'épreuve du combattant lors d'une guerre, mais chaque épreuve à laquelle un homme est confronté.)

Le juif doit, en effet, être convaincu que ses épreuves ne dureront pas éternellement et que, très prochainement, il en sera soulagé. Une Michna (Brakhot 9, 1) enseigne : « Sur les bonnes **nouvelles**, on prononce la bénédiction Hatov Véhamétiv (qui est bon et qui prodigue le bien, n.d.t), et sur les mauvaises **rumeurs** : Baroukh Dayane Ha Emet (Juge de vérité, n.d.t). » On est en droit de s'interroger sur le changement de l'expression employée : pour le bien, il est écrit "les nouvelles" et pour le mal, les "rumeurs". C'est, qu'en réalité, une bonne nouvelle l'est vraiment, alors qu'un malheur n'est pas réellement mauvais. Car "tout ce qu'Hachem fait est pour le bien", et c'est à nous qu'il apparaît comme négatif. C'est pourquoi le Tana utilise le terme de rumeur au sujet du malheur, car nous l'entendons comme

quelque chose de mauvais, alors qu'en vérité, il n'en n'est rien.

Il est écrit : *« Je suis un ignorant sans connaissance j'ai été comme les bêtes avec Toi. » (Téhilim 73, 22)* On peut illustrer la signification de ce verset à l'aide d'une parabole. Un homme avait acheté un chien qui lui était entièrement dévoué. Celui-ci le protégeait ainsi que sa maison du lever au coucher et dans toutes ses allées et venues.

Un jour, le maître eut un malaise cardiaque et fut transporté d'urgence à l'hôpital. Même dans cette situation difficile, son chien lui demeura fidèle et l'accompagna jusqu'à la porte de l'établissement et entra avec lui jusque dans sa chambre. Lorsqu'arriva le tour du malheureux d'entrer en salle d'opération, les médecins fermèrent la porte devant le chien. Ce dernier, toujours aussi dévoué et n'ayant pas confiance dans la protection des médecins, se mit à aboyer tellement que ceux-ci n'eurent pas d'autre choix que de lui ouvrir la porte. Lorsqu'il entra, il se posta fidèlement à côté de son maître à ce moment critique où celui-ci était à la merci des chirurgiens qui pouvaient faire de lui ce qu'ils voulaient, à D. ne plaise !

Voilà donc qu'il observa en gardant le silence comment l'anesthésiste endormit son maître. En revanche, lorsqu'il vit soudain le chirurgien sortir un scalpel aiguisé et couper la chair de son maître, le chien ne put se retenir et se mit à aboyer de toutes ses forces. Comment pouvait-on se permettre de faire une telle chose ?

Chers amis, l'homme qui se met à hurler, à pleurer et à soupirer lorsque le Saint-Béni-Soit-Il s'occupe de lui fidèlement n'est en rien différent de ce chien. C'est à son sujet que le verset dit : *« J'ai été comme les bêtes avec Toi. »* **Un homme**, en revanche,



comprend qu'au contraire, le médecin incise la chair du malade pour que celui-ci guérisse après quelques heures et puisse continuer à vivre encore de longues années. De même, le Saint-Béni-Soit-Il ne fait que prodiguer du bien à l'homme et ne le fait pas souffrir en vain. Un Midrach (Cho'had Tov Téhilim 31) nous enseigne : « Celui qui a confiance en Moi, Je le délivre. » Cette même idée est également développée par le 'Hafets 'Haïm qui écrit ('Hafets 'Haïm sur Téhilim 31) : « Sache aussi, que même l'homme qui n'est pas en droit de le mériter, mais qui se renforce dans sa confiance en D., la force de sa confiance en D. le protège, et le Saint-Béni-Soit-Il sera bienveillant à son égard. On peut expliquer de cette manière, poursuit-il, le verset (Téhilim 33, 18) : *"Voici que la bienveillance d'Hachem est sur ceux qui Le craignent, sur ceux qui espèrent en Sa bonté."* On distingue dans celui-ci deux parties : la première citant "ceux qui Le craignent", et la deuxième, "ceux qui espèrent en Sa bonté". Or, s'il était écrit : "ceux qui Le craignent, qui espèrent en Sa bonté", on aurait pu expliquer que l'intention est de dire : "ceux qui espèrent en Sa bonté parmi ceux qui Le craignent". En revanche, ceux qui ne Le craignent pas, bien qu'ils espèrent en Sa bonté, ne méritent pas Sa bienveillance. C'est pourquoi il est écrit (une nouvelle fois, n.d.t) *"sur ceux qui espèrent en Sa bonté"*, pour nous dire que Sa bienveillance s'applique à ces derniers, même s'ils ne comptent pas encore parmi ceux qui Le craignent, et exactement de la même manière. La seule condition est qu'ils espèrent en Hachem. Ainsi, Il veillera sur eux et les protégera dans ce monde et dans le monde futur. Grâce à cela, il effacera toute inquiétude de son cœur et se réjouira en toute occasion. » On déduit de là que l'inquiétude et la peur éloignent l'homme de son but. Tandis que la foi et la confiance en D. l'en rapprochent puisqu'elles suscitent la protection Divine. Dès lors, grâce à sa confiance en D., l'homme confronté aux épreuves méritera d'en être délivré rapidement, de sortir de l'obscurité pour

voir enfin la lumière. Chacun s'efforcera donc de travailler sa Emouna, car c'est elle qui est porteuse de salut.

Un épisode tiré des prophètes illustre bien ce qui précède : il est en effet rapporté (au temps du Roi David, n.d.t) que les Amalécites s'attaquèrent à la ville de Tsiklag et prirent en captivité toutes les femmes et tous les enfants, outre le butin dont ils s'emparèrent. Le Roi David les combattit et réussit finalement à leur faire restituer tout ce qu'ils avaient pris. Lorsqu'il sortit en guerre, deux cents hommes de son armée attendirent sur la rive du fleuve Bessor sans prendre part à cette bataille et ce, jusqu'à la fin des hostilités. Il est alors écrit que les soldats qui étaient partis au front revendiquèrent la totalité du butin qui avait été récupéré sans le partager avec les hommes demeurés "en arrière". Néanmoins, David refusa et dit : « N'agissez pas ainsi mes frères ! Que ceux qui sont restés pour garder l'équipement reçoivent une part égale à celle des combattants ! » (Chemouel I 30, 24). Le Malbim explique que l'argument de David était le suivant : si la victoire dépendait de notre propre force, il aurait été certes justifié que seuls les combattants reçoivent le butin sans le partager avec les réservistes. Mais puisque tout avait été accompli par Hachem et non par la force, il était au contraire plus logique de penser que ceux qui étaient demeurés en arrière sans poursuivre l'ennemi avaient agi de la sorte car ils avaient une confiance totale qu'Hachem leur restituerait leurs femmes et leurs enfants ainsi que leurs biens. Dès lors, leur mérite était supérieur à celui des combattants et ils étaient les véritables auteurs de la victoire, ce qui justifiait qu'ils reçoivent au moins la moitié du butin.

La meilleure protection : vivre avec innocence, car l'essentiel est la foi et la confiance en D. dans la plus grande intégrité

« Tu seras intègre avec Hachem ton D. »



Rachi explique : « Marche avec Lui en toute intégrité et espère en Lui sans sonder l'avenir, mais tout ce qui t'arrivera, accepte-le avec intégrité. Tu seras alors Son peuple et Son partage. »

Ce verset doit être la base de l'existence de tout juif : vivre avec une confiance en D. simple et sans calcul. Nos Sages enseignent (Macote 24a) : 'Habakouk est venu et les a tous fondés (les préceptes de la Torah) sur un seul : « *Le juste, c'est par sa foi qu'il vivra.* » ('Habakouk 2, 4) C'est la raison pour laquelle Rachi répète par deux fois le mot 'intégrité', car c'est là toute l'essence de l'homme.

Le Divré Chemouël explique que le but de Rachi est d'empêcher l'homme de s'inquiéter en l'écartant des extrapolations au sujet de son lendemain. L'intégrité dont il s'agit ici consiste à s'élever au-delà de tous les 'bons conseils' que l'on voudrait donner à Hachem sur ce qui nous serait bénéfique : « C'est de là-bas qu'Il m'apportera ma subsistance » ou « c'est de cette manière qu'Il m'apportera la guérison », « c'est de cette manière qu'Il fera fructifier mon commerce » ou encore « c'est de cette manière qu'Il me fera gagner deux fois plus », et ainsi de suite... Le juif doit s'abstenir de sonder l'avenir jour et nuit pour tenter de connaître l'issue et le dénouement de son propre sort. Il effacera de son cœur toute inquiétude (Sota 42b) et bénira Hachem. Un enfant, nourri par son père, ne s'inquiète pas du lendemain, confiant, et se repose entièrement sur la miséricorde de celui qui lui donnera à manger demain comme il lui a donné aujourd'hui. A plus forte raison l'homme doit-il se considérer lui aussi comme un petit enfant face à Notre Père et Notre Roi, rempli de miséricorde, qui nourrit le monde entier par Sa bonté. C'est ce que le Roi David déclare (Téhilim 131, 2) : « *Si je ne me considère pas et ne ressemble pas au nouveau-né dans les bras de sa mère.* » A la mesure de l'intégrité avec laquelle le juif se conduit et se repose sur Hachem, Hachem en retour pourvoira à tous ses besoins.

De fait, l'expérience montre que l'homme qui se conduit avec intégrité, sans faire de nombreux calculs sur chaque chose, vit une existence paisible et sereine. Il sait, en effet, que toutes les inquiétudes sont superflues puisque son sort est placé entre les mains du Saint-Béni-Soit-Il. Dès lors, à quoi bon se tourmenter ? Heureux et confiant, il verra se déverser sur lui une abondance sans pareille.

Le 'Hafets 'Haïm (Chem Olam, Chaar Chemirat HaChabbat, 3) écrit à ce sujet : « Puisque la connaissance de l'homme est tellement limitée, nous devons nous abstenir de chercher à comprendre la conduite du Roi des rois, le Saint-Béni-Soit-Il. L'homme doit suivre les voies d'Hachem en toute innocence, avoir confiance que tout ce qu'Il fait est pour le bien et que rien de mal ne peut sortir de Lui. Il méritera alors de voir lui-même que tout est le fruit de Sa bonté (...). »

Jadis, deux Avrékhim étudiaient dans le Collège "Yotsé Galicia" à Jérusalem. L'un avait pris l'autre en grippe et ne cessait de le harceler par tous les moyens. Chaque occasion était bonne pour le vexer et lui causer du tort. Le malheureux se rendait alors chez Rabbi David Biderman de Lelov de temps à autre pour épancher son cœur meurtri, et ce dernier le consolait en lui rappelant l'enseignement de nos Sages (Guittine 36b) : « Ceux à qui on a causé de la peine et ne répliquent pas, qui supportent l'offense sans répondre, qui agissent de la sorte par amour et se réjouissent des souffrances, c'est sur eux qu'il est écrit, "*Ses bien-aimés sont comme le soleil lorsqu'il sort dans tout sa puissance.*" » (Chofsim 5, 31) Il ajoutait : « Viendra le jour où, par le mérite du silence, tu récolteras de grands bénéfices. Continue à te taire et tu en verras les fruits le temps venu ! » Ces paroles parvenaient quelque peu à apaiser la tempête qui l'agitait, jusqu'à ce que son détracteur remplisse à nouveau "la mesure" d'affronts et d'humiliations et que le pauvre homme se rende en hâte chez le Rabbi qui le consolait comme la première fois.



Les années passèrent et le fils de cet Avrekh arriva en âge de se marier. Les Chadkhanim se mirent alors à faire des éloges à son sujet. Néanmoins, chaque fois que les pourparlers étaient sur le point d'aboutir à l'heureuse conclusion, ils se terminaient finalement par un refus de la part de la jeune fille. Bien entendu, tout cela était le fait du détracteur qui ne ménageait pas ses efforts jour et nuit pour publier à qui voulait l'entendre, tous les 'défauts' du jeune homme et de sa famille. La patience du père était à bout, et il se hâta de se rendre à nouveau chez le Rabbi. Mais ce dernier, sans déroger à son habitude, ne cessait de répéter : « Ceux à qui on a causé de la peine et qui ne répliquent pas, qui supportent l'offense sans répondre (...) ! »

La chose se répéta également lorsque sa fille arriva elle aussi en âge de se marier. Son ennemi dut alors investir "des heures supplémentaires" puisqu'il ne suffisait plus de discréditer le garçon du malheureux Avrekh mais également sa fille.

Malgré tout, un beau jour, les portes du Ciel s'ouvrirent et les deux Chidoukhim furent conclus avec la même famille (on connaît un tel Chidoukh dans la Jérusalem d'antan sous le nom de "A Beite" ce qui signifie "un échange", puisque l'une des familles donne son garçon à la fille de l'autre famille tandis que cette dernière donne son garçon à la fille de la première).

Le détracteur rongait son frein de déception, mais cette fois-ci, il ne put rien faire pour empêcher cette double joie.

Lorsque la date des mariages approcha, l'Avrekh réalisa qu'il ne possédait même pas de quoi subvenir à ses besoins quotidiens et encore moins à ceux d'un double mariage. N'ayant pas le choix, il se mit en route pour la ville de Vienne afin de solliciter la miséricorde de "Moché le riche", connu pour sa générosité. Dès qu'il arriva, il se hâta de se rendre à son domicile et s'aperçut alors qu'il n'était pas le seul. On lui fixa un rendez-vous pour un certain

jour où il pourrait mériter d'entrer chez ce donateur.

Aussi fut-il contraint de louer une chambre d'hôtel dans la ville dans l'attente de ce fameux moment. Lorsque son tour arriva, il rassembla ses affaires, prêt à quitter l'hôtel. Qu'aurait-il donc à faire dans les rues de Vienne après avoir été reçu chez ce dernier !

C'est alors que la roue de la fortune tourna à son avantage : sur le chemin de la sortie, il entra aux toilettes et y trouva un trésor : une bourse pleine de pièces. Immédiatement, il songea que, si d'un côté, il avait le droit, d'après la loi stricte, de garder cet argent, la majorité des gens de cet endroit étant des non-juifs (et un objet perdu dans un tel endroit appartient à celui qui le trouve), de l'autre, malheur à lui si on l'attrapait avec une telle somme ! Il mélangea donc les pièces trouvées avec les quelques-unes qui lui restaient, jeta la bourse dans les toilettes, et se dépêcha de sortir avant que le propriétaire se rende compte de sa perte. Malheureusement, ce qu'il avait craint arriva : lorsqu'il voulut sortir, l'hôtel était déjà encerclé par les gendarmes venus chercher le 'voleur' de la bourse qui appartenait à un ministre important venu séjourner la veille dans l'hôtel. Ils avaient pour consigne de s'assurer que chacun demeure dans sa chambre jusqu'à ce qu'ils trouvent le "malfaiteur". Contraint et forcé, l'Avrekh regagna donc sa chambre, inquiet de son avenir. Lorsque les gendarmes arrivèrent, ils fouillèrent toutes ses affaires et y trouvèrent une énorme somme d'argent correspondant presque à celle qui avait été perdue (étant donné qu'il y avait mélangé ses propres pièces ; en outre, ils ne trouvèrent pas la bourse). Ils le soupçonnèrent immédiatement d'être le voleur (à cette époque, cette faute pouvait être passible de la peine de mort). En effet, que pouvait faire un pauvre comme lui avec une si grosse somme entre les mains ?



« Je ne sais pas de quoi vous parlez, leur répondit-il avec assurance, je dirige de grandes affaires pour le Collel des "Yotsé Galicia" en Terre d'Israël et des milliers de pièces d'or et d'argent passent entre mes mains pour différentes transactions. Cette somme n'est pas du tout extraordinaire pour moi. » Les gendarmes ne savaient que faire. Ils ne savaient pas de quoi il parlait, ignorait ce qu'était un Collel, qui étaient les "Yotsé Galicia" et de quelles affaires il s'agissait. Ils le mirent en prison et envoyèrent entre-temps leur consul en Eretz-Israël vérifier ses dires au Collel "Yotsé Galicia". Lorsqu'il arriva, Hachem fit en sorte qu'il rencontre son éternel détracteur.

« Connais-tu cet homme ?, lui demanda-t-il

- Qui t'envoie ?, rétorqua le juif en guise de réponse.

- J'ai été envoyé par la ville de Vienne afin de me renseigner à son sujet. »

Le juif comprit que, vraisemblablement, son ennemi se présentait devant les riches donateurs comme un pauvre démuné de tout, et qu'ils avaient envoyé quelqu'un afin de vérifier la véracité de ses dires. Était-il sincère ou tentait-il de tromper les gens ?

Il décida d'en finir avec lui, et se mit donc à faire ses "éloges" :

« Sache, lui dit-il, que ce juif est l'un des plus grands commerçants du Collel et qu'il est couvert d'argent et de richesses. » L'émissaire fit parvenir la réponse à Vienne et le juif fut relâché muni de son trésor.

Lorsqu'il revint chez lui à Jérusalem, il se hâta d'organiser un repas de reconnaissance pour les membres du Collel au cours duquel il fit cette déclaration :

« Je sais pertinemment, assura-t-il, que l'un des membres du Collel m'a sauvé de la mort et que je lui dois, en outre, d'être devenu riche. Je l'en remercie de tout cœur.

» Jusqu'à ce jour, les descendants de cet homme sont connus pour être des gens aisés.

Certes, cette histoire nous enseigne que celui qui sait supporter l'affront sans répliquer en est récompensé, mais l'essentiel de la leçon que l'on peut en tirer est que le bien se révèle et germe du mal lui-même. En effet, grâce à son détracteur, ce juif mérita que s'accomplissent les termes du verset : « *Qui relève le pauvre de la poussière, l'indigent des immondices pour l'installer parmi les puissants.* »

« Ils prononceront à l'égard du peuple un jugement équitable » : un homme est jugé de la manière dont lui-même juge son prochain

« Tu placeras pour toi des juges et des préposés dans toutes tes portes (...) et ils prononceront à l'égard du peuple un jugement équitable. » (16, 18)

La Kedouchat Halévi explique que le jour du Jugement (Roch Hachana, n.d.t) où le Saint-Béni-Soit-Il jugera le monde entier en faisant comparaître Ses créatures une par une devant Lui s'approche. Que peuvent faire, dès lors, les Bné Israël afin de transformer la rigueur en bonté et miséricorde ?

Chacun, dit-il, devra se conduire avec son prochain avec bonté. Cela suscitera ces mêmes attributs dans le Ciel et lorsqu'il sera lui-même jugé, il le sera favorablement, avec bonté et miséricorde. Car l'homme est jugé selon la manière dont il se conduit ici-bas, et sa conduite ouvre les portes de la bienveillance Divine pour déverser la bénédiction sur tout le peuple d'Israël.

Ceci, explique-t-il, est en allusion dans le verset de notre Paracha : « *Tu placeras pour toi des juges et des préposés dans toutes tes portes* », à savoir : prépare-toi, toi-même, au jugement du Ciel. Et par quel moyen ? En accomplissant : « *ils jugeront le peuple d'un jugement équitable* », en jugeant chaque juif favorablement. Par cela, il éveillera le



même jugement dans le Ciel, car « la mesure qu'un homme utilise est la même qui est utilisée dans le Ciel à son égard » (Sota 8b).

Rabbi Yaacov de Pchévorsk fait remarquer que la Torah emploie l'expression : « Tu jugeras ton prochain justement » (Vaykra 19, 15) pour exprimer cette notion. Dès lors, demande-t-il, pourquoi la Torah n'a-t-elle pas employé l'expression adéquate « Tu jugeras ton prochain favorablement » ? C'est que, répond-il, la plupart des jugements favorables sont justes et authentiques et bien qu'il semble à celui qui juge favorablement qu'il accomplit par cela un acte d'une grande dévotion en recherchant des explications afin de justifier l'acte de son prochain, la réalité est très souvent conforme à ces explications favorables. On connaît l'adage du Sage : lorsqu'un homme fait un examen de conscience sincère, il réalise que les jugements défavorables qu'il porte sur les gens sont beaucoup plus nombreux que les jugements favorables.

Un homme s'efforcera toujours d'être patient et longanime envers son prochain car avec un peu de réflexion, il se rendra compte qu'il y a toujours de quoi juger autrui favorablement. Le Rav de Ponievitch a dit un jour que, comme on le sait, tout ce qu'Hachem a créé a un but positif, comme il est dit : « Toutes les actions d'Hachem sont pour Lui. » (Proverbes 16, 4) Dès lors, affirme-t-il, pourquoi le Saint-Béni-Soit-Il a-t-il créé un raisonnement tortueux chez l'homme si ce n'est pour juger son prochain favorablement. Le Maarid de Belze disait au nom de son père le Maari qu'il aimait particulièrement le "Pilpoul" (raisonnement dans l'étude de la Torah qui consiste à mettre en défaut une réponse apportée à une difficulté, pour y apporter une nouvelle réponse qui sera elle-même mise en difficulté et ainsi de suite...). Grâce à ce mode de raisonnement, on pouvait en effet, parvenir à juger tout juif favorablement. Son fils, Rabbi Aharon, ajouta par la suite que l'on devait s'efforcer

à tout prix d'expliquer positivement ce qui nous paraissait inexplicable chez un juif, avec le même effort que l'on investissait pour expliquer un "Rambam" compliqué.

Un des Roch Yéchiva d'une grande Yéchiva en Eretz Israël voyagea une fois à l'étranger pour donner à nos frères juifs de la Gola le mérite de soutenir son établissement. Lorsqu'il arriva chez l'un des grands riches du pays, il lui montra des photos de sa Yéchiva et de ceux qui s'y adonnaient à l'étude de la Torah. Le riche fut très impressionné par ses actions en faveur de l'étude et décida de lui faire un don généreux. Lorsque le riche s'apprêta à entrer dans sa chambre, le Rav lui demanda la permission de consulter entre temps, la Guemara qui était posée sur la table. Dès que le riche revint et qu'il l'aperçut en train d'étudier, il lui fit savoir qu'il se rétractait et qu'il ne lui donnerait pas un centime. Ce dernier s'étonna : « Que me vaut un revirement aussi soudain ? » demanda-t-il.

Au début, le riche ne voulut pas lui répondre, mais lorsque le Rav insista, il finit par lui avouer : « Je ne ferai par le moindre don à une Yéchiva dont le Roch Yéchiva ne connaît pas la forme des lettres et ne sait même pas dans quel sens tenir une Guemara ! »

Le Rav ne comprenait pas quelle faute on voulait lui imputer, jusqu'à ce qu'il saisisse soudain l'intention de son interlocuteur :

« Vous vous êtes certainement étonné, en entrant, de me voir étudier alors que je tenais ma Guemara à l'envers. Sachez que je suis originaire de Tsanaa au Yémen et comme on le sait, les livres étaient rares dans notre pays. Nous étions donc quatre ou cinq élèves assis devant le "Maari" (l'enseignant) lisant le même livre chacun de son côté, et on nous a appris à lire indifféremment à l'endroit ou à l'envers. C'est pour cette raison que je tenais la Guemara de la manière dont j'ai appris au Talmud Torah. Si vous le désirez, amenez deux livres d'études identiques. Je lirai à



l'envers tandis que vous lirez à l'endroit et nous verrons qui lira le plus rapidement et le plus clairement ! » Le riche vérifia la véracité de ses paroles et s'émut jusqu'aux larmes d'avoir été sauvé (de justesse) d'un jugement défavorable sans fondement. Il remit au Roch Yéchiva le double ou le triple de la somme qu'il avait décidé de lui

faire don. Ceci pour nous enseigner que même lorsqu'un juif nous semble complètement "à l'envers" tant dans le domaine spirituel que matériel, au point d'ignorer dans quel sens tenir une Guemara, nous devons penser que nous-mêmes sommes "à l'envers" tandis que lui est "à l'endroit" !

